



20210142

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
INSTITUTIONS ET
VIE POLITIQUE

SOUS-DOMAINE :
INTERCOMMUNALITE

OBJET :
Adoption du projet
intercommunal 2020-
2026

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil
en date du
1^{er} juillet 2021

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :

PAR PUBLICATION
LE

PAR DELEGATION
LE

Signature

Séance du Conseil Communautaire du 7 juillet 2021 à 20 heures 30.
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Présents : Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Régis BONDOUI, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Alain CARBON, Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Gilbert COSTE, Javier DE LA CASA, François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Jean-François GLEIZES, Philippe GREFFIER, Bernard GRIMAUD, Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE, Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN, Gérard MONDRAGON, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bruno PERLES, Henri POISSON, Jean-François POUZADOUX, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Jérôme SENAL, Régine SURRE, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Monique VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
René MERIC par Jean-François GLEIZES, Christophe PRADEL par Régis BONDOUI, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER.

Procurations : Robert BATIGNE à Pascal ASSEMAT, Eliane BOURGEOIS MOYER à Guy BONDOUY, Sandrine CAMPGUILHEM à Charles PAULY, Sabine CHABERT à Denis BOUILLEUX, Claire DARCHY à Nathalie NACCACHE, Dominique DUBLOIS à Alain BOUSQUET, Priscillia GRANIER à Bernard GRIMAUD, Thierry MALLEVILLE à Cédric MALRIEU, Bernard PECH à Alain CARBON, Martine PUEBLA à Benoît MERLIN.

Excusés : Marie-Paule CAU, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Didier MAERTEN, Pierre MONOD, Hubert NAUDINAT, Bruno POMART, Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH, Isabelle SIAU.

Absents : Thierry LEGUEVAQUES, Cédric LEMOINE, Marc TARDIEU.

Secrétaire de séance : Gérard MONDRAGON.

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire que la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois travaille sur l'écriture du projet de territoire 2020- 2026.

La feuille de route du projet de territoire vise à renforcer l'appartenance à l'intercommunalité, à fédérer les élus autour d'un projet partagé et approprié, à élaborer ce projet de façon ascendante, à appliquer une méthode qui permet une participation large et une appropriation des propositions qui en ressortiront.

Monsieur le Président rappelle que l'élaboration de ce projet a reposé sur une méthode participative animée par une équipe projet mixte élus / techniciens et s'est déclinée en plusieurs phases :

- Phase 1 : janvier 2021 : recueil de la parole par l'équipe projet dans les 43 conseils municipaux ;
- Phase 2 : février 2021 : animer la mise en commun à l'échelle intercommunale avec des représentants désignés par chaque commune ;
- Phase 3 : mars 2021 : réaction des conseils municipaux sur les propositions issues de la phase 2 ;
- Phase 4 : avril-mai 2021 : synthétisation des points de convergence et de divergences avec formulation d'une proposition de projet ;
- Phase 5 : 7 juin 2021 : validation de l'ossature du projet en conférence des Maires ;
- Phase 6 : 29 juin 2021 : pré-validation du projet en conférence des Maires.

Monsieur le Président sollicite, à présent, le conseil communautaire afin d'adopter le projet intercommunal 2020 -2026.

Il précise que le projet sera soumis à l'approbation des 43 conseils municipaux avant le 10 octobre 2021.

Il indique par ailleurs que pour sa mise en œuvre des groupes de travail seront créés afin d'affiner les propositions d'actions.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE le projet intercommunal 2020 -2026 annexé à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T



Castelnaudary, le 7 juillet 2021

Le Président,


Philippe GREFFIER.